



Patrick Verbauwen

Atelier Verbauwen et associés



Pas seul

Diplômé en 1988 par l'école d'architecture Saint Luc à Gand, je me propulse à Marseille cette même année. Errant pendant 12 ans d'agence en agence, je crée plusieurs embryons de structure pour finir par construire celle qui devient en 2010 la société Atelier Verbauwen et associés.

L'atelier réalise des opérations en marchés publics et d'autres, beaucoup d'autres pour des particuliers, cette micro échelle.

Mes années d'errance m'ont fait prendre conscience que je ne voulais pas travailler seul. Seul face aux questions, aux multiples options, aux problématiques dont chacun peut aisément témoigner. Seul dans un espace à s'y perdre.

A cette décision s'ajoute une autre : mon engagement au syndicat de mon département (13) en 2001. Convaincu que la présence des confrères n'est pas toujours chose facile, je fais le pari du collectif.

Nous sommes sans doute le produit ou un symptôme assez représentatif d'une société prônant le « un ». Ce un qui devient souvent l'unique au point de disparaître dans la foule des uns. Est-il encore question de communauté ? Sommes-nous, architectes, une communauté ? Des choses en commun, certainement. Mais quoi au juste ?

L'intitulé de cette liste « Architectes d'utilité public » est sans doute un dénominateur commun important. C'est plutôt sur ce commun que je souhaite joindre ma candidature. Conscient que même au sein de notre liste des divergences sont présentes, que le propre de notre discipline est que chacun a forcément une autre option possible, cette diversité ne me rebute pas, elle me paraît enrichissante.

L'expérience de conseiller syndical et plus tard comme président du SA13 m'a fait comprendre que c'est de cette diversité qu'on réalise des actions qui finissent par être des actions communes. Lorsque nous construisons des points de vue partagés, nous arrivons avec des alliés à convaincre et finissons par nous positionner avec force et détermination. Avec détermination nous arrivons à faire reculer des logiques financières mortifères. Pourvue que nous fassions prendre conscience aux citoyens que cela les concerne au premier chef.

Etre un architecte d'intérêt public est pour moi le point capital à défendre : c'est lorsque l'architecture est un bien commun que l'architecte peut en toute logique revendiquer sa place dans cette société quelque peu abreuvée au gratuit, à tout et tout de suite, à son soit-disant libre choix, à son « car je le vaux bien ».

Défendre la notion d'intérêt public, l'illustrer et le démontrer avec panache, joie et humour me semble une tâche à laquelle je souhaite m'atteler avec mes colistiers tout comme avec les conseillers actuellement élus au sein de l'Ordre des Architectes.